

N°17

Janvier 2017

LE PETIT JOURNAL D'HUILLY SUR SEILLE



Lever du jour sur la Seille en hiver côté Tiffaille



Horaires d'ouverture de la mairie

Les mardis et vendredis de 14 h à 18 h

tél : 03 85 40 13 45

mairie-huilly-sur-seille@wanadoo.fr

En cas d'absence de la secrétaire et pour des raisons urgentes, vous pouvez contacter :

Dominique Prudhomme	Maire	03 85 32 37 04
Jacky Blanchard	1 ^{er} adjoint	03 85 40 13 19
Michel Fatet	2 ^{ème} adjoint	03 85 40 18 98
Corinne Lonjaret	3 ^{ème} adjointe	03 85 40 08 99

RPI Huilly-Loisy

Tél des écoles : 03 85 40 17 10

CE1-CE2 : Coralie Bertrand,
Directrice

GS-CP : Julie Garcia

ATSEM : Mariana Da Silva

Nouveau bureau A.P.E.

Président :	Régis Janot
Vice président :	Laëtitia Loisy
Secrétaire :	Marie Janot
Secrétaire adjointe :	Paméla Poitoux
Trésorière :	Virginie Poitoux
Trésorière adjointe :	Laëtitia Pépin

Citoyenneté

Dates des élections en 2017

Elections présidentielles :

23 avril et 7 mai

Elections législatives :

11 et 18 juin

Sommaire

Infos diverses	P 1
Le mot du Maire	P 2
Fusion des com com	P 3
Le SCOT	P 4
Retour sur les Conseils	P 5
Infos gendarmerie	P 6
Infos ADMR et FNATH	P 7
Infos SIVOM	P 8
Manifestations et Animations	P 9 à 11
Souvenirs de l'école d'Huilly	P 12 et 13
Etat Civil	P 14
Calendrier des manifestations	P 15

Date à réserver

Journée citoyenne 2017

Samedi 22 avril



Bonne lecture...



LE MOT DU MAIRE

Le temps passe bien vite, nous voici quasiment à mi-mandat et l'ensemble du conseil municipal poursuit avec le même dynamisme et dans une ambiance sereine le travail que requiert le bon fonctionnement de notre commune.

Je tiens à remercier sincèrement les employés communaux, les associations locales et toutes les personnes qui participent également aux activités communales et qui donnent de leur temps pour améliorer la qualité de vie de notre village.

L'année 2016 a vu s'achever les travaux de remise en état des bâtiments mairie-écoles. En 2017, c'est la cour de l'école qui va être refaite à neuf. Nous travaillons également à l'agrandissement du cimetière actuel rendu possible grâce à l'acquisition de la maison d'Yvonne Coulon et de son terrain. Les projets se réalisent et nous nous donnons les moyens d'en faire naître d'autres malgré la baisse constante des dotations de l'état.....

Au 1^{er} janvier 2017, notre communauté de communes « Saône Seille Sône » a fusionné avec celle des « Portes de Bresse » et cette nouvelle entité s'appelle désormais « Terres de Bresse ». Beaucoup de changements vont découler de cette fusion.

A l'aube de cette nouvelle année, toute l'équipe du Conseil Municipal vous souhaite une belle année 2017 et vous attend le 14 janvier à la salle des fêtes pour vous l'exprimer de vive voix.

J'y ajoute mes vœux à titre personnel, surtout la meilleure santé possible et que chacun puisse se sentir bien dans notre petite commune d'Huilly.

Bien cordialement,
Le Maire,

Dominique Prudhomme



FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

GRAND ANGLE

Depuis quelques années, l'Etat incite les communes à se regrouper au sein de communautés de communes, dans l'objectif d'atteindre une meilleure efficacité des services et en même temps, de réaliser des économies d'échelle.



SUR NOS TERRITOIRES

Après le regroupement au sein de la Communauté de Communes de Saône et Seille en décembre 1993, le 1^{er} janvier 2014 a vu s'opérer la fusion de la Communauté de Communes de Saône et Seille avec celle de Montpont en Bresse, pour former ainsi la Communauté de Communes Saône Seille Sône.

Cette intercommunalité représente alors 19 communes et 13 409 habitants. Ces 19 communes sont :

L'Abergement de Cuisery, Bantanges, Brienne, La Chapelle Thèle, Cuisery, La Frette, La Genête, Huilly sur Seille, Jouvençon, Loisy, Ménétreuil, Montpont en Bresse, Ormes, Rancy, Raténelle, Romenay, Sainte Croix, Savigny-sur-Seille, Simandre.



LA LOI NOTRe ET SON IMPACT SUR NOTRE COMMUNE :

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015, prévoit, entre autres mesures, de constituer des intercommunalités regroupant au moins 15 000 habitants.

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Louhans, en charge de redéfinir les périmètres des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale), a proposé aux parties prenantes de procéder à la fusion de la Communauté de Communes Saône Seille Sône avec celle des Portes de la Bresse.

Cette nouvelle entité est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2017 et prend le nom de :

Communauté de Communes Terres de Bresse.

Elle représente 26 communes et 22 552 habitants.



S'ajoutent à la liste les Communes suivantes :

L'Abergement Sainte Colombe, Baudrières, Lessard en Bresse, Ouroux sur Saône, Saint Christophe en Bresse, Saint Germain du Plain et Tronchy.

La commune d'Huilly-sur-Seille dispose, tout comme précédemment, d'un siège au sein de la nouvelle intercommunalité « Terres de Bresse ». Le Maire occupe ce siège et participe donc aux différentes réunions.



SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Le 10 octobre 2016, après plus de 3 ans de travail, le syndicat mixte de la Bresse bourguignonne a arrêté le projet de SCOT de son territoire.

Ce document d'urbanisme, engagé en application de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) du 13 décembre 2000, vise, à l'échelle du territoire de la Bresse Bourguignonne, à :

- Définir un projet d'aménagement et de développement durable commun afin de :
 - Contribuer à la maîtrise du foncier
 - Créer des emplois notamment sur les zones d'activité
 - Soutenir les filières agricole et touristique
 - Maintenir les services à la population
 - Préserver et valoriser le patrimoine naturel et culturel du territoire
 - partager territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage.
- Anticiper les évolutions de mode de vie dues au vieillissement de la population, à la raréfaction des finances publiques et à l'augmentation des coûts énergétiques.
- Permettre le développement équilibré, complémentaire et solidaire de l'ensemble du territoire.



Ce projet de SCOT a été soumis pour avis aux services et personnes associées (préfet, régions, départements, communes, EPCI voisins). Il fera ensuite l'objet d'une enquête publique avant d'être mis au point, approuvé puis transmis aux services du contrôle de la légalité.

Lorsque le SCOT sera définitivement approuvé, les communes qui possèdent un plan local d'urbanisme (PLU, autrefois POS -Plan d'Occupation des Sols) ou une carte communale devront mettre ces documents en cohérence avec lui.

Les autorisations d'urbanisme (certificat d'urbanisme, autorisation et permis de construire ...) seront ensuite instruites en application de ces documents d'urbanisme :

- par les communes qui possèdent un PLU ou une carte communale
- **par l'Etat, représenté par la DDT, pour les autres, dont Hully sur Seille, et ce jusqu'en 2020.**

RETOUR SUR LES RÉUNIONS DU CONSEIL

Depuis le petit journal de juillet dernier, le Conseil Municipal a eu à traiter les affaires suivantes :

Travaux de voirie effectués par la commune



- Chemin des Chaumes et réfection de l'aqueduc route de la Frette pour un montant T.T.C. de 6 908,41 €
- Au cours de la journée citoyenne, 4 tonnes d'enrobé ont été étendues sur nos chemins ruraux afin de boucher les trous
- Suite aux intempéries de fin juin, le chemin des sept clés descendant en prairie devenait impraticable et il s'avérait urgent d'intervenir avant l'hiver. Quelques membres du conseil aidés de bénévoles ont étendu 7 tonnes d'enrobé sur la partie goudronnée de ce chemin.



RETOUR SUR LES RÉUNIONS DU CONSEIL

Travaux de voirie effectués par la communauté de communes

- Chemin des Fouillis à Tiffaille pour un montant T.T.C. de 21 251,64 €



Travaux sur le terrain de la maison d'Yvonne Coulon

Le Conseil Municipal poursuit sa réflexion concernant l'avenir de la propriété d'Yvonne Coulon. L'étape de démolition des petites dépendances et de nettoyage du terrain étant réalisée, le bornage est prévu en début d'année afin d'agrandir, comme prévu, le cimetière.

Travaux des écoles

Après la coupe des arbres dont les racines endommageaient l'assainissement et l'enrobé, nous voilà arrivés à la dernière étape de la réfection de la cour.

Les travaux de réhabilitation de l'assainissement de la mairie, de l'école et des logements communaux ainsi que la réfection de l'enrobé de la cour sont prévus cet été pour un montant de 25 730,50 H.T. soit 30 876,60 €. T.T.C.

Pour ces travaux la commune a monté des dossiers et obtenu les subventions suivantes :



- Conseil Départemental : 3 731 €
- Enveloppe parlementaire : 3 000 €
- DETR (Etat) : 7 719 €

- Soit un total de 14 450 € correspondant à un taux global de subventions de 57,33 %.

Organisation de nos écoles

Depuis la rentrée de septembre, Coralie Bertrand, institutrice des CE2 à Huilly, est devenue directrice du RPI Huilly-Loisy. Nos effectifs sur les 2 villages se montent à 112 enfants.

Pendant les vacances de la Toussaint, nous avons installé dans la salle des NAP (ancienne bibliothèque), un bureau pour la directrice et avons renouvelé le mobilier : achat de 3 tables, une armoire et des étagères afin d'optimiser l'utilisation de cet espace consacré tous les soirs aux activités périscolaires.

Sortie des écoles

Début octobre, un séjour au centre Eden à Cuisery a été organisé par les institutrices pour les 2 classes d'Huilly, grande section, CP et CE2. Ce séjour a été financé par l'APE avec une participation des communes.



LES BONNES PRATIQUES

LES MESURES A PRENDRE

- ▶ Renforcez votre porte d'entrée (serreune 3 points de sûreté, porte blindée...) et équipez celle-ci d'un œilleton et d'un entrebâilleur pour reconnaître votre visiteur ;
- ▶ Installez des dispositifs de surveillance comme un système d'alarme seul ou avec télésurveillance, si nécessaire ;
- ▶ Photographiez ou filmez vos objets de valeur, gravez dessus un identifiant et notez les numéros de série ;
- ▶ N'utilisez pas les « cachettes » classiques : clés dans la boîte aux lettres, sous le paillasson, sous le pot de fleurs ou la poubelle...
- ▶ Ne laissez pas de mots sur votre porte mentionnant votre absence à un visiteur.

VOUS RÉSIDEZ EN MAISON

- ▶ Équipez les fenêtres faciles d'accès (sous-sol, sur rue...) de barreaux de sécurité ;
- ▶ Protégez et renforcez les vitres proches d'un système d'ouverture ;
- ▶ Renforcez toutes les portes donnant sur l'extérieur ;
- ▶ Éclairiez votre jardin en l'équipant de détecteur(s) de présence ;
- ▶ Veillez à ce que la végétation ne soit pas trop haute et ne cache ni portes, ni fenêtres.

LES RÉFLEXES A AVOIR

- ▶ Rangez tout ce qui pourrait tenter un cambrioleur : chéquier, carte de crédit, bijoux...
- ▶ Méfiez-vous des démarcheurs et quémandeurs, surtout s'ils sont en groupe ;
- ▶ Si des individus prétendent être des policiers ou gendarmes, demandez leur nom, leur affectation ainsi que leur carte professionnelle ;
- ▶ N'hésitez pas à signaler les comportements suspects.

EN COMPOSANT LE 17

Un renseignement anodin peut être recoupé par un autre appel et aider les enquêteurs.

PENDANT VOTRE ABSENCE

- ▶ En cas d'absence prolongée, prévenez vos voisins ou une personne de confiance et indiquez lui la durée de votre absence, un numéro de téléphone où vous joindre, les éventuelles visites ...
 - ▶ Faites relever votre courrier régulièrement, ne laissez pas déborder votre boîte à lettres ;
 - ▶ Ne communiquez pas votre absence sur les réseaux sociaux. Ne commentez pas vos photos de vacances en cours. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs ;
 - ▶ Placez les objets de valeur en lieu sûr (coffre) dans le cas d'une absence prolongée ;
 - ▶ Même pour une courte absence, verrouillez vos portes et ne laissez pas les fenêtres accessibles ouvertes.
- Un grand nombre de cambriolages sont commis sans effraction !
- ▶ OTV : Opération tranquillité vacances. Effectuez la demande auprès de votre brigade. Ainsi en votre absence les gendarmes assurent des passages réguliers dans le cadre de leur service.

VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

- ▶ Ne cherchez pas à ranger ou à déplacer certains objets ;
 - ▶ Laissez les lieux en l'état pour préserver les traces et les indices aux opérations de police technique et scientifique ;
 - ▶ Appelez directement la gendarmerie.
- EN COMPOSANT LE 17**
- ▶ Faites opposition sur les chèquiers, cartes bancaires ou titres volés.
 - ▶ Déposez plainte à la brigade de gendarmerie.

**Pour toute question,
la Gendarmerie Nationale
reste à votre écoute.
Contactez le 17**



Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !



**COMPOSEZ LE
17 OU LE 112**

Il existe des moyens de réduire le risque de se faire cambrioler.
Le temps est l'ennemi des cambrioleurs.
Découragez les malfaiteurs en leur compliquant la tâche.



Compagnie de LOUHANS

COB LOUHANS - COB SAINT GERMAIN DU BOIS - COB CUISERY



Forte de plus de 70 ans d'expérience, l'ADMR intervient auprès de l'ensemble de la population de la naissance à la fin de vie. l'ADMR propose une large palette de services:

- les services spécialisés auprès de la personne âgée ou en situation de handicap ou en retour d'une hospitalisation: ménage, entretien du linge, courses, aide aux repas, aide et .accompagnement, portage repas, téléassistance FIIEN ...
- les services auprès de la famille: la garde d'enfants, un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie (naissance multiples, maladie d'un parent ...).

l'association de Cuisery intervient sur les communes d'Ormes, Simandre, Lacrost, Prety, la Truchère, Cuisery, l'Abergement de Cuisery, Loisy, Brienne, la Genête, Jouvençon, Huilly sur Seille, Rancy.

l'ADMR de Cuisery située au 87/99 rue neuve - 71290 CUISERY vous accueille du lundi au vendredi - le bureau est ouvert au public le mardi mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 16 h - Téléphone: 03.85.32.36.98

Mail: info.cuisery@fed71.admr.org



Cette association existe depuis le 15 octobre 1921, au niveau national, départemental et local.

L'association des accidentés de la vie défend les droits des accidentés du TRAVAIL, malades PROFESSIONNELS et accidentés de la VIE PRIVÉE (problèmes médicaux, handicap).

La section de LOUHANS joue le rôle d'intermédiaire entre l'adhérent et le groupement départemental de Saône et Loire, situé à MONTCEAU LES MINES.

Au sein de cette association, nous avons la contribution d'un médecin conseil et d'un juriste pour l'aide à la constitution des dossiers.

La section tient une permanence à **LOUHANS**

Au 15, rue Ferdinand BOURGEOIS.

Le 2^{ème} lundi de chaque mois de 09 h à 11 h

Le 4^{ème} samedi de chaque mois sur rendez-vous au 03.85.72.93.89 ou au 03.85.74.02.03



Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples du Louhannais



Service «Déchets»

Succès de l'opération «contrôle du tri»

2015

2016



-351 Tonnes

-6,05%

Les ordures ménagères résiduelles

2015

2016



+90 Tonnes

+15,22%

Les emballages recyclables



+51 Tonnes

+6,66%

Les papiers, journaux, magazines



+80 Tonnes

+5,97%

Les verres

De janvier à septembre, une amélioration significative

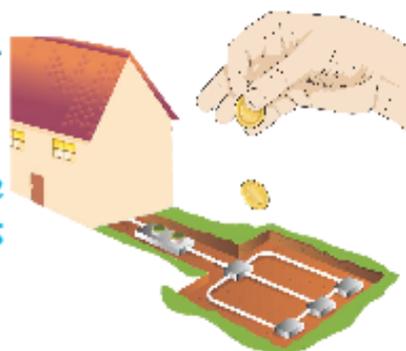
Un conseil pour trier vos déchets ?

Plus d'informations sur www.sivom-louhannais.fr ou au SIVOM à Branges

Service «Assainissement Non Collectif»

Déjà **300 000€** versés, aux particuliers, par l'Agence de l'Eau, dans le cadre de la réhabilitation.

Le SPANC du Louhannais est toujours à votre service pour vous accompagner dans vos démarches.



Les subventions sont soumises à critères d'éligibilité.

Renseignez vous au SPANC du Louhannais 03 85 76 06 69



MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS

Le 23 juillet « Fête champêtre »

Après le concours de pétanque où 32 doublettes se sont affrontées, le traditionnel repas grenouilles a rassemblé 300 personnes dans une excellente ambiance. 35 bénévoles du foyer rural ont, comme ils nous y ont habitués, travaillé sans relâche pour la préparation et le service de notre fête champêtre. Les participants ont ensuite rejoint la piste de danse jusqu'au petit matin.... Huilly a beaucoup de chance de posséder un foyer rural aussi dynamique et investi. Merci à eux !

Le 27 août « Randonnée du foyer rural »

Cette randonnée, maintenant traditionnelle, a innové cette année pour devenir marche gourmande et nocturne en pairie en bord de Seille. Elle comportait, sur ses 6 kilomètres, 5 étapes : apéritif, entrée-crudités, plat-poulet de Bresse, fromage, dessert-tarte aux pommes et café à l'arrivée à la salle des fêtes. En plus de ce délicieux repas, cette superbe randonnée a également offert de magnifiques paysages sous la lumière du coucher de soleil puis des lampes-torches ... Les participants ont unanimement apprécié cette première sous une météo idéale et se sont déjà donné rendez-vous pour l'édition 2017.



Le 4 septembre « Course de fun-car bressan » :



Pour son édition 2016 le fun-cars, devenu incontournable, a réuni 60 pilotes qui se sont affrontés dans la poussière et un brouhaha sympathique devant une foule nombreuse et passionnée ; certains spectateurs venant parfois de loin. Cette course se déroule en 4 manches où sont jugés la vitesse d'une part et le spectacle d'autre part. A l'issue des 4 manches, le finish réunit les voitures qui peuvent encore rouler... Le dernier en piste remporte la victoire. Cette manifestation spectaculaire anime agréablement notre commune et attire de façon ludique et sportive les projecteurs sur elle.

Le 9 octobre « Repas du Comité Saint Georges » :

Le Comité saint Georges, en charge du fonctionnement courant de notre église, a organisé son traditionnel déjeuner annuel en présence du père Jean-Luc, curé de la paroisse Saint Jean-Baptiste en Bresse. Ce repas qui a réuni 112 convives venant de toutes les communes avoisinantes a été entièrement concocté et servi par des bénévoles et des enfants de la commune. La qualité du repas et l'ambiance de la journée ont été unanimement saluées. La tombola, au moment du café, a permis de distribuer 62 lots et de faire ainsi des heureux. Les bénéfices de ces repas ont permis en 2016 de financer entièrement le remplacement du calvaire de Tiffaille qui avec le temps et les années été complètement endommagé. Le Comité étudie maintenant d'autres projets dont la sécurisation de la sortie de l'église.



MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS

Le 10 novembre « Film documentaire du Foyer Rural »



Depuis plus de 3 ans, quatre foyers ruraux de Bresse (Huilly, Juif, Sornay et Vincelles) se sont investis dans la réalisation d'un film documentaire sur le bénévolat : prise de vue, de son, montage pour réaliser 31 minutes expliquant le travail fait avant, pendant et après les manifestations. Beaucoup de monde est venu assister à

la projection de ce film « Bénévoles » proposé par le Foyer Rural à la salle des fêtes. Le verre de l'amitié permettait d'échanger à l'issue du film sur les joies et les satisfactions que procure le bénévolat : une soirée peut-être à l'origine de futures vocations.....

Le 19 novembre « Repas du CCAS »

Pour ce repas organisé pour les plus de 70 ans de la commune, les 12 membres du Comité Communal d'Action Social se sont mobilisés avec enthousiasme et dynamisme : élaboration du menu, courses, confection du repas, service... pour un résultat tout à fait positif ! L'après-midi fut animé par 14 membres du groupe de danse country de Branges. Les 23 invités sont repartis satisfaits de ce temps partagé dans une ambiance chaleureuse. Pour les personnes qui n'étaient pas présentes, des colis ont été distribués avant Noël par les membres du CCAS. Une nouveauté cette année dans les colis : un mug gravé avec les vœux du CCAS pour 2017.



Le 24 novembre « Assemblée générale du club Loisirs et amitié »

A l'issue d'un repas au Vieux Pressoir à Rancy, l'assemblée générale du club « Loisirs et amitié » s'est tenue sous la présidence de Jannine Guillot. Avec une certaine nostalgie, la Présidente a évoqué l'éventualité de mettre les activités du club en sommeil compte tenu du nombre restreint de ses membres, plusieurs ne participant plus aux réunions pour raison de santé.

Historiquement, les clubs d'ainés en milieu rural ont été créés il y a 40 ans grâce à l'intervention de la mutualité sociale agricole afin que les agriculteurs ne se retrouvent pas isolés. Le club d'Huilly existe quant à lui depuis 36 ans.



Le 3 décembre « Opération fabrication et vente de boudin »



L'équipe du Foyer Rural s'est retrouvée dès le vendredi pour confectionner 650 portions de boudin.

Samedi matin, les amateurs connaissant la qualité du boudin proposé sont venus nombreux et à 11 heures, tout était vendu. Le vin chaud permettait de réchauffer tout ce petit monde.....

Un don a ainsi pu être effectué au profit du Téléthon.



MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS

Le 16 décembre « Arbre de Noël des écoles »



Devant une salle comble, 113 enfants sont montés sur la scène de la salle des fêtes de Loisy pour leur spectacle. La chorale de Loisy était présente et a interprété un chant avec les enfants avant l'arrivée du père Noël qui a procédé à sa distribution de cadeaux pour le plus grand plaisir des petits. Une belle soirée qui sonnait l'heure des vacances d'hiver.....

OYÉ OYÉ HUILLITAIS

Vitesse excessive sur nos routes

Des vitesses excessives nous sont souvent signalées sur nos routes. Soyons attentifs à respecter les limitations de vitesse et ainsi respecter les autres.....

Chiens et chats

Cette année, 3 chiens sans identité ont été trouvés sur la commune et d'autres s'échappent régulièrement et errent sur nos routes. Par ailleurs, plusieurs réclamations sont parvenues en mairie concernant les chats. Comme le stipule la loi, « **il est interdit de laisser divaguer les chiens** ». Par conséquent, nous demandons aux propriétaires d'être attentifs à leurs animaux.



Terrain de boules

Nous vous rappelons que le terrain de boules du bourg est équipé d'un éclairage à actionner par un bouton situé au pied du poteau. Cet éclairage s'éteint le soir en même temps que l'éclairage public. Quant au banc, il est prévu de le réparer au printemps.

Le Conseil vous souhaite une



Souvenirs de l'école d'Huilly (où j'ai grandi)...

Cécile Mosey, fille de Monsieur et Madame Balland, instituteurs à Huilly pendant 25 ans, est restée très attachée à la commune, bien qu'habitante à Londres depuis 1977, avec une parenthèse de 7 ans passés au Moyen Orient.

De passage dans notre village cet été, l'idée est née de lui demander de raconter ses souvenirs concernant l'école de son point de vue d'élève et de fille d'instituteurs

En 1932, comme l'atteste éternellement, une nouvelle école de dimensions resplendissantes ouvrait ses portes à tous les enfants de la commune de 5 à 14 ans, de la Section Infantile au Certificat d'Etudes. Un bâtiment imposant parmi les moussus qui l'entouraient - un bâtiment unique remplaçant les deux écoles précédentes, modestes et désuètes: l'école des garçons "Jules", et celle des filles, hautes de toit à l'arabesque mixité. Et pourtant... les habitudes ne changent pas: rentrée à la fin des années 50, et encore de nombreuses

A Huilly à cette époque il y avait deux classes, confiées comme dans toutes les autres écoles de même taille à un couple d'instituteurs, en l'occurrence mes parents s'occupaient de la classe, jusqu'au CE2, et "le Maître" l'invoquait comme si la responsabilité des plus jeunes et des premiers apprentissages ne pouvait revenir naturellement qu'à une femme et à son plus âgé homme.

Chaque matin et à la fin de chaque récréation on file bien distinctes: à droite celle des garçons en bérets noirs et blouses grises, plus mouvementée, à gauche celle des filles, plus colorée et plus bavarde. Une fois dans le couloir les porte manteaux de gauche étaient réservés aux filles et ceux de droite aux garçons. Par contre nous ne partageons jamais les doubles bureaux et donc quelle ne fut ma surprise - et fierté - lors de la rentrée de CM2 le Maître me plaça exceptionnellement (sans aucune justification) à côté de la Dame le long de l'année car il avait mis côte à côte les deux bureaux. Par contre nous ne partageons jamais les doubles bureaux et donc quelle ne fut ma surprise - et fierté - lors de la rentrée de CM2 le Maître me plaça exceptionnellement (sans aucune justification) à côté de la Dame le long de l'année car il avait mis côte à côte les deux bureaux.

Dans chaque section l'enseignement est équilibré. Les filles de même que les garçons apprennent tous aussi bien les secrets du chauffage central que ceux des soins du nourrisson, sans préjugés et probablement sans programme scolaire de grande classe, déjà lourd et varié, figurait un enseignement réservé exclusivement aux filles: la couture. Par la même logique il devait obligatoirement être assuré par une femme et donc une ou deux fois par semaine avait lieu le même chassé-croisé: les garçons de petite classe passaient dans la grande pour faire du dessin avec le Maître tandis que nous les filles de la Dame.

Cette séparation continuait à la cantine où nous étions assis sur de longs bancs de bois de chaque côté de deux tables à tréteaux, une quinzaine de garçons à la par fois de bavarder et chahuter ensemble de la cantinière qui nous calmait vite en nous menaçant d'aller chez le Père établi. Ni nous les élèves ni mon père qui continuait à être turbulent (à tort ou à raison!), pouvaient manger plus tranquillement.



Mais c'est dans la cour de récréation que la ségrégation haut séparait cour des garçons et cour des filles, chacune avec son tilleul au milieu et son préau au fond. Une ligne de démarcation jamais franchie, sauf pour la classe suivaient tous ensemble. On pratiquait le saut en hauteur dans la cour des filles, puis exercices et mouvements dans la cour des garçons, pour terminer les pommes j'étais terrifiée par la force des plus grandes. faite " prise un peu à mal mais ensuite j'étais

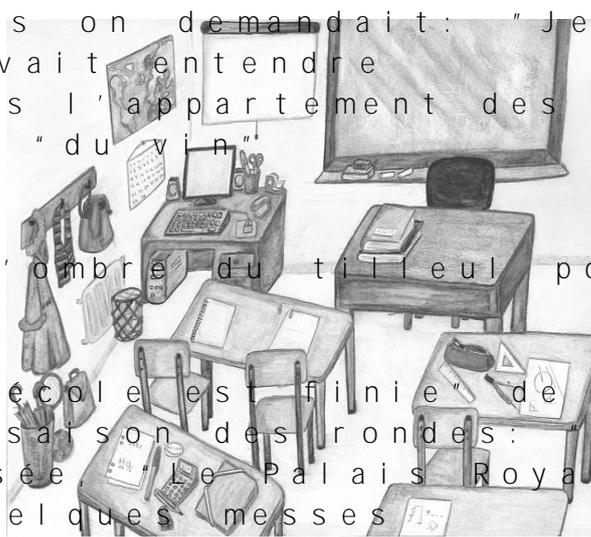
Sinon nous restions de notre côté du mur où nous avions des jeux très différents. Les garçons préféraient le ballon, les jeux plus physiques, ils couraient et se dépensaient plus que nous. Même si nous " sorcier " (ou au loup) nous mettions moins d'enthousiasme

De part et d'autre du mur les activités des garçons et des filles par périodes se passionnaient pour les billes puis les petits groupes dans leur cour et on entendait le bruit de déception. Ces jeux m'intriguaient au plus haut point mais ils étaient considérés exclusivement masculins.

De notre côté la rentrée nous inspirait et nous passions souvent les mêmes, parmi les plus âgées, qui " faisaient le préau. Assises sur des bancs nous " écrivions " avec des lettres. Venait le tour de la cachette, puis de la marelle et le sol du préau se couvrait alors de pistes que nous dessinions à la craie. L'étape que je redoutais mais aimais aussi était fermés sans poser le pied sur les lignes. La tête exagérément renversée en arrière pour ne pas trichait pas, à chaque pas on demandait: " Je vois ? " la réponse venait en un chœur l'on pouvait entendre jusqu'au premier étage dans l'appartement des instituteurs " de l'eau " si nous avions perdu. bon, " du vin "

Aux beaux jours les jeux se faisaient encore plus calmes et nous nous installions à l'ombre du tilleul pour jouer à des noms de métiers ou bien nous interprétions les chansons populaires à succès du moment. Les vacances se profilaient et en ce début des années 60 " L'école est finie " de Sheila était souvent. C'était aussi la saison des rondes: " Au pied du bois charmant " ou, plus osée " Le Palais Royal " où les jeunes filles sont à marier ". Après quelques messes basses entre nous on annonçait à celle qui se tenait au

milieu du cercle du quel des garçons elle était la préférée. Dès les premières notes ils accouraient. Moitié intrigués, moitié goguenards ils s'accoudaient. On t'aurait demandé enfin à l'élue si elle voulait. Au final que nous chantions à tue-tête (" Dis moi oui Dis moi oui ") elle chuchotait " oui " en rougissant. Et qui sait ... il est fort possible que ce soient bel et bien, des années plus tard



Cécile Baland Mosey (Octobre 2016)

ETAT CIVIL 2016

Naissances

HAUTEVELLE Valentin	19 avril
EL MEHERES Ali	10 juin
CLABAU DA ROCHA Timéo	22 août
KOCH Guilhem Jean Roger	26 août
KELLAL Arsène	10 septembre
LOBAO LIBET Maxime	14 novembre

Mariages

BURY Alan Franck et GAUDILLAT Joëlle	16 avril
--------------------------------------	----------

Décès

JEUNEHOMME Jacques Lucien	3 février
LESCURAS Colette épouse LONJARET	5 février
DOUDET Jean-Michel	7 mai
BERNARDON Jean-Louis	30 août
MEUNIER Daniel	7 septembre
MAIRET Robert, Jean	11 décembre

CALENDRIER DES FÊTES ET DES MANIFESTATIONS

Samedi 14 **janvier**
Samedi 21 janvier
Dimanche 29 janvier

Vœux du Maire
Soirée Bressane du Foyer Rural
Loto de l'APE (à Loisy)

Dimanche 26 **février**

Crêpes des conscrits

Samedi 4 **mars**
Samedi 11 mars
Dimanche 19 mars

Banquet des Conscrits
Carnaval (Hully) l'APE (à Loisy)
Cérémonie au Monument aux Morts-conflits AFN

Samedi 22 **avril**

Journée Citoyenne

Lundi 8 **mai**
Samedi 20 mai

Manifestation au Monument aux Morts
Concours de pétanque de Loisy

Vendredi 16 **juin**
Vendredi 30 juin

Fête de la musique
Kermesse des écoles (à Loisy)

Samedi 22 **juillet**

Fête Champêtre du Foyer Rural

Samedi 26 **août**

Randonnée nocturne gourmande du Foyer Rural

Dimanche 3 **septembre**

Course du Fun Cars Club Bressan

Dimanche 8 **octobre**
Samedi 14 octobre
Vendredi 20 octobre

Repas du Comité Saint-Georges
Soirée maïs du Foyer Rural
A. G. du Foyer Rural et du Comité Saint Georges

Samedi 4 **novembre**
Vendredi 10 novembre
Samedi 11 novembre
Samedi 18 novembre

Repas de la Société de Chasse
Soirée documentaire du Foyer Rural
Manifestation au Monument aux Morts
Repas du CCAS

Samedi 2 **décembre**
Mardi 5 décembre
Vendredi 22 décembre

Vente de boudin du Foyer Rural
Cérémonie au Monument aux Morts-conflits AFN
Arbre de Noël du RPI Loisy-Hully (à Loisy)

CUISERY

Mardi 7 février de 8h30 à 12h30
Vendredi 7 avril de 15h30 à 18h30
Mardi 6 juin de 8h30 à 12h30

Rendez-vous
Don du sang

SIMANDRE

Jeudi 26 janvier de 9h00 à 13h00
Jeudi 23 mars de 9h00 à 13h00
Jeudi 15 juin de 15h00 à 19h00